Ecrit par Echo du Mardi le 21 mars 2020

La Confédération Paysanne de Vaucluse pour le maintien des marchés alimentaires

Dans la continuité de la fourniture alimentaire, la Confédération Paysanne de Vaucluse demande aux municipalités de maintenir les marchés de plein vent en les réservant aux producteurs tout en faisant respecter les mesures de sécurité préconisées.

« Cela impose une réorganisation et un réaménagement des marchés déjà en court, explique la confédération. Les Paysans se sont immédiatement adaptés pour respecter les procédures et éviter les contaminations : manipulation des marchandises uniquement par les Paysans, différentiation du service des marchandises et de la gestion de la caisse, distance entre les étals et entre chaque client.

Les circuits courts : AMAP, vente à la ferme, marchés de producteurs… ont l'avantage de la proximité en ce moment de crise. Ils évitent la concentration sur les lieux de vente et assurent la fourniture des produits frais en toute transparence.

Nous sommes prêts à contribuer aux solidarités collectives qui doivent se mettre en oeuvre pour nourrir, notamment les plus fragiles et précarisés d'entre nous. Nous sommes à disposition pour envisager toutes les chaînes de solidarité locales en ces moments difficiles. En échange, les pouvoirs publics doivent soutenir et protéger les paysans, et autres acteurs de la chaîne alimentaire (structures de transformation..) et veiller à préserver leurs marchés de plein-air. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !